

Département **AIN**
Arrondissement **BELLEY**
Canton **LAGNIEU**

COMMUNE DE BLYES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 17 juillet 2008

Nombre de Conseillers :

- en exercice 14
- présents 13
- votants 13

Objet :
COMPTE RENDU DE SEANCE

N° 1374

L'an deux mille huit, le dix-sept juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René DUSSERT, Maire.

Etaient présents : René DUSSERT, René SCHONARD, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, Thierry GAILLARD, Isabelle LAVIRON, Jérôme DOCHE, Bruno FIORI, Gérard PEYRONNET, Françoise PELEGRIN, Stéphane NAGY, Marie CREPALDI.

Etait absent excusé : Denis ROBICHON.

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 181-11 du Code des Communes, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Patricia PRESUTTO.

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie le 22 juillet 2008, que la convocation du Conseil avait été faite le 10 juillet 2008.

Le Maire,

I - VENTE DE L'ANCIEN CHEMIN DE LAGNIEU

Le Maire rappelle au Conseil les délibérations prises précédemment concernant la vente des parcelles issues du chemin de Lagnieu aux ayants droits (propriétaires riverains). Ces décisions en fixent le prix au m², la répartition et donnent pouvoir au Maire pour conclure. L'attribution de ces parcelles est faite suivant le découpage effectué par Monsieur GUILLER, géomètre à Ambérieu en Bugey.

II - SUBVENTIONS

Le Maire fait lecture des subventions votées en 2008 au budget primitif. Elles seront versées sur présentation d'un rapport d'activité et du bilan annuel.

Il informe que la cotisation au CDAR (Comité Départemental d'Aménagement de l'Ain) initialement prévue sur une autre ligne budgétaire sera à payer à l'article « Subventions » pour 80 €.

Des propositions de modifications sont faites, elles seront prises en compte au budget primitif 2009.

III - ECLAIRAGE DU FUTUR ROND POINT DE LA DEVIATION DU TERMIN

Le Maire informe que les travaux concernant le giratoire pour la déviation du Termin vont commencer. Il propose de faire une demande de chiffrage prévisionnel au Conseil Général pour l'éclairage du rond point. Le Syndicat d'Electricité de l'Ain pourra intervenir éventuellement pour le règlement ce qui nous permettra de bénéficier de subventions.

La décision sera prise ultérieurement au vu de ces éléments.

IV - QUESTIONS DIVERSES

➤ Risques majeurs

Un document (DIRCRIM) devra être élaboré à partir d'un CD transmis par le Département listant les risques spécifiques à la Commune et les moyens à mettre en œuvre.

➤ Logements sociaux

Le Maire rappelle que dix logements ont déjà été réalisés par l'OPAC (Quartier du Prieuré), sachant que le quota sera fixé à 10% du nombre de pavillons existants à une date référence qui sera déterminée prochainement.

➤ Plan d'eau de Blyes

Un projet d'aménagement d'ensemble sera réalisé et ensuite soumis à l'approbation du Conseil Municipal. L'objectif étant d'optimiser toutes les possibilités en fonction des besoins.

Le Maire, René DUSSERT